

## **RELEVÉ DE DECISIONS CONSEIL DE COMMUNAUTE PRIVE DU 23 FEVRIER 2010**

---

### **Ordre du jour :**

- Point sur l'avancement des travaux du projet d'aménagement du Belvédère de Blandas

**Présents** : Roger LAURENS, André LACROIX, Florence GAUBERT, Régis BAYLE, Jean BOULET, André MEJANEL, Marie-Renée LAURENT, Monique PALMERO, Jacques PANAFIEU, Christophe LOPEZ, Claude MARTIN, Edith VEZINET, Alain DURAND, René RUER, Jacques GUTIERREZ, Denis SAUVEPLANE, Francys BONNET, Pierre MULLER, Christian PRATLONG, Jean-Marc CHATELARD, Jean-Luc SAUVAIRE, Roland CANAYER, Christian CHATARD, Annie VILE, Daniel CARRIERE, Philippe VIRELY, Gérard SEVERAC, Olivier LE BRUN, Gérald GERVASONI, Laurent GOUARDES, Laurent PONS, Roland CAVAILLER.

**Excusés** : Jean-Louis MARC, Myriam MOSCOVITCH, Jacques NEGRON

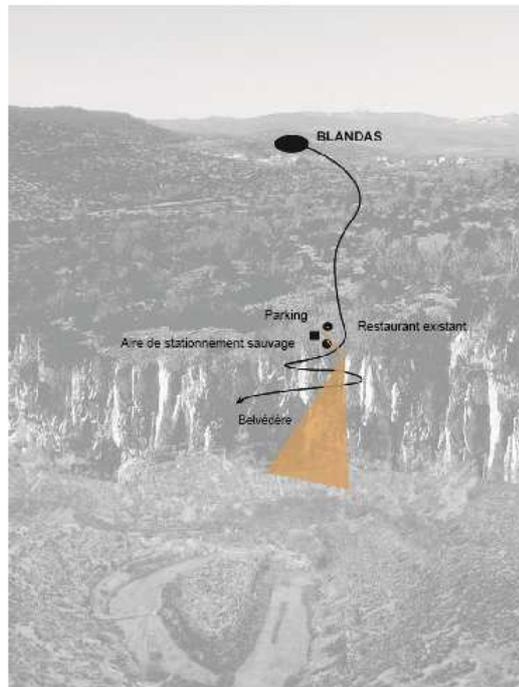
**Absents** : Jean-Pierre GABEL, Stéphane MALET, Dominique VICENTE, Jean-François DROMEL, Joël CORBIN, Gérard DECOOP, Jean-Marie BRUNEL, Philippe RANDON, Eric DOULCIER, Jean-Marie MISS, Sylvie ARNAL, Santo CAPUTO, Laurence AUDREN, Francine ARBUS, Jean-Pierre LACROIX, Jean-Pierre MARET, Jacqueline PEYRE, Thierry FINIELS, Patrick DARLOT, André ROUANET, Corinne BOUVIER.

Roland CANAYER fait un point sur l'avancement du travail entrepris par le Comité de Pilotage mis en place à la suite de l'Appel à Idée et du choix du Cabinet d'étude ALEP/AJM, comme il s'y était engagé auprès du Conseil de Communauté, lors des précédentes réunions concernant ce projet.

Après un petit historique de l'opération mise en œuvre, avec un point sur la maîtrise foncière et sur le montage financier. Il informe les délégués que la mise en place du comité de pilotage participatif, à travers la perception et le ressenti des personnes présentes, a permis d'apporter des paramètres importants pour définir les éléments essentiels afin que se dégage un projet d'aménagement pertinent, concret et fonctionnel.

Il donne la parole à Philippe DELIAU du Cabinet ALEP/AJM/VIAL qui donne le ressenti de l'équipe après les 3 premiers comités de pilotage et présente au Conseil de Communauté les scénarios qui ont été présentés lors du comité de pilotage du 14 janvier 2010. Il fait également un bilan de la concertation en termes d'évolution par rapport au projet initial.

Les différents scénarios présentés :



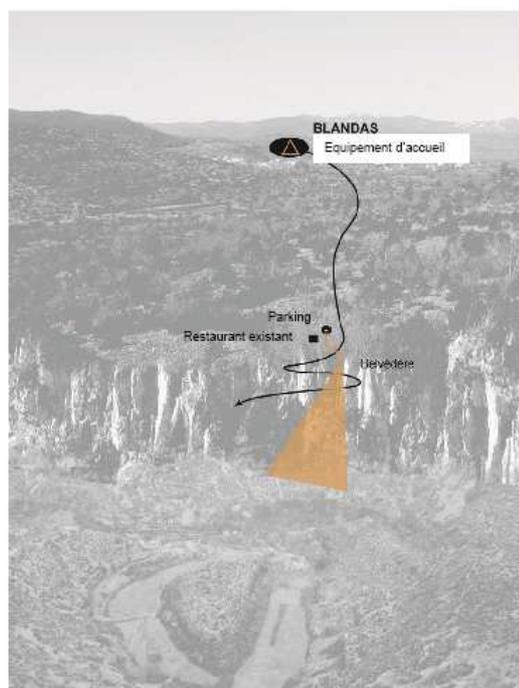
### SCENARIO 0 *État actuel*

#### • Inconvénients :

- Ne valorise ni le site ni le territoire
- Le belvédère reste un «arrêt minute» dangereux
- Le point de vue n'est pas intéressant
- Aucune structure d'accueil qui permette de renvoyer le visiteur vers les acteurs locaux

Comité de pilotage du 14 janvier 2010

OGS Cirque de Navacelles – Communauté de communes du pays Viganais – Commune de Blandas



### SCENARIO 1

#### • Avantages :

Crée un équipement d'accueil et une animation au cœur du village

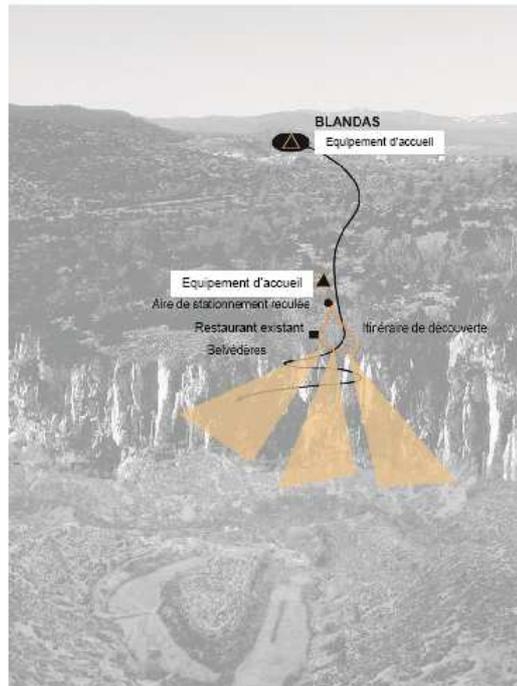
#### • Inconvénients :

- Les visiteurs de l'Hérault ou de Rogues qui arrivent sur le site doivent repartir à Blandas pour avoir des informations
- Il n'y a pas de véritable offre pédagogique et d'accueil sur le site
- Aucune possibilité d'extension ni de rénovation du restaurant existant
- Ne crée pas une véritable destination (pas de promenade sur le site)
- N'est pas conforme aux fondamentaux d'une OGS

Comité de pilotage du 14 janvier 2010

OGS Cirque de Navacelles – Communauté de communes du pays Viganais – Commune de Blandas

## SCENARIO 2



## • Avantages :

Crée 2 structures d'accueil et d'animation sur le Causse

Crée une offre de promenade didactique accessible à tous

## • Inconvénients :

Deux équipements très proches et trop coûteux à faire fonctionner

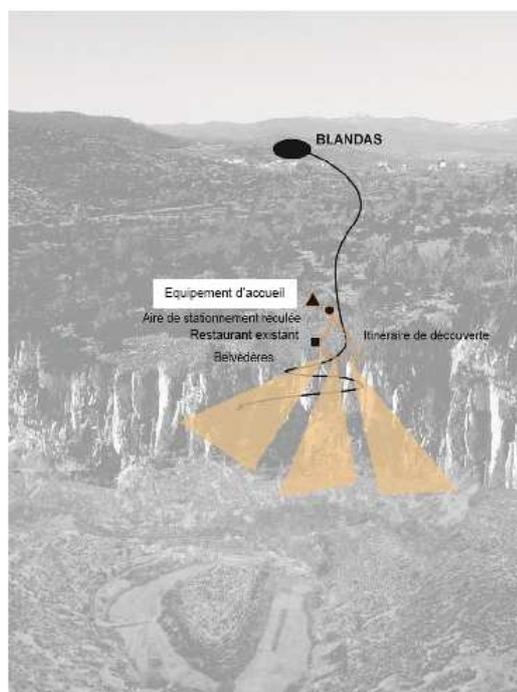
Aucune possibilité d'extension ou de rénovation du restaurant actuel

Pas d'économie d'échelle entre le restaurant et l'équipement d'accueil

Comité de pilotage du 14 janvier 2010

OGS Cirque de Navacelles – Communauté de communes du pays Viganais – Commune de Blandas

## SCENARIO 3



## • Avantages :

Crée une structure d'accueil et d'animation sur le site

Offre une véritable promenade didactique et accessible à tous

Permet de renvoyer les visiteurs sur les autres sites et vers les acteurs locaux

## • Inconvénients :

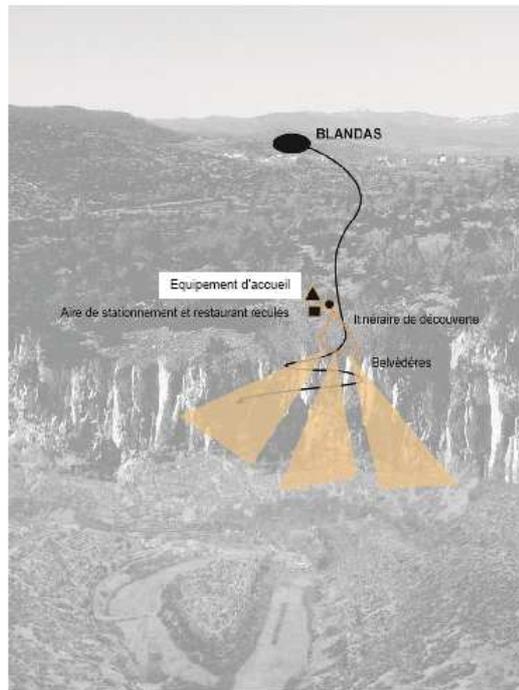
Aucune possibilité d'extension ni de rénovation du restaurant existant

Pas d'économie d'échelle entre le restaurant et le bâtiment d'accueil

Comité de pilotage du 14 janvier 2010

OGS Cirque de Navacelles – Communauté de communes du pays Viganais – Commune de Blandas

## SCENARIO 4



## • Avantages :

- Crée une structure d'accueil et d'animation sur le site
- Offre une véritable promenade didactique et accessible à tous
- Permet de renvoyer les visiteurs sur les autres sites et vers les acteurs locaux
- Economie d'échelle entre le bâtiment d'accueil et le restaurant
- Crée un véritable outil de communication, de vente et de promotion mis à disposition des acteurs locaux au coeur du site

Comité de pilotage du 14 janvier 2010

OGS Cirque de Navacelles – Communauté de communes du pays Viganais – Commune de Blandas

Philippe DELIAU et son équipe préconise le scénario 4 dans lequel, l'équipement d'accueil servira également de lieu d'animation, d'information, de relais pour les acteurs locaux, de renseignements sur les hébergements, les restaurants, les points de vente, ... .

Il rappelle au Conseil de Communauté que le comité de pilotage mis en place a été élargi à la société civile au travers des associations de Blandas. Que la mission de ce comité de pilotage est de travailler sur le concept proposé afin de le faire évoluer dans le meilleur sens possible en vue d'arriver au montage définitif. Les avant-projets devant être rendu pour le mois de juin 2010.

Après 3 réunions, il est temps de s'occuper des aspects purement techniques et du dimensionnement du projet. Le scénario 4 reprend l'esprit du concept retenu par la collectivité lors de l'Appel à Idées, et il faut maintenant l'affiner pour arriver à un projet définitif en vue du passage à la Commission Nationale des Sites.

Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée quant aux attributions du comité de pilotage et de celles du Conseil de Communauté.

### **Relevé de décisions :**

Le Conseil de Communauté, sur proposition de la majorité des membres du comité de pilotage, décide à l'unanimité, de valider le scénario 4 ainsi que la proposition de méthodologie, de planning et d'animation des prochaines réunions du comité de pilotage faite par le Groupement ALEP/AJM/VIAL.